

Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) pour les Vals de l'Orléanais

Atelier « Dignes »

Jargeau,

Le 19 avril 2016



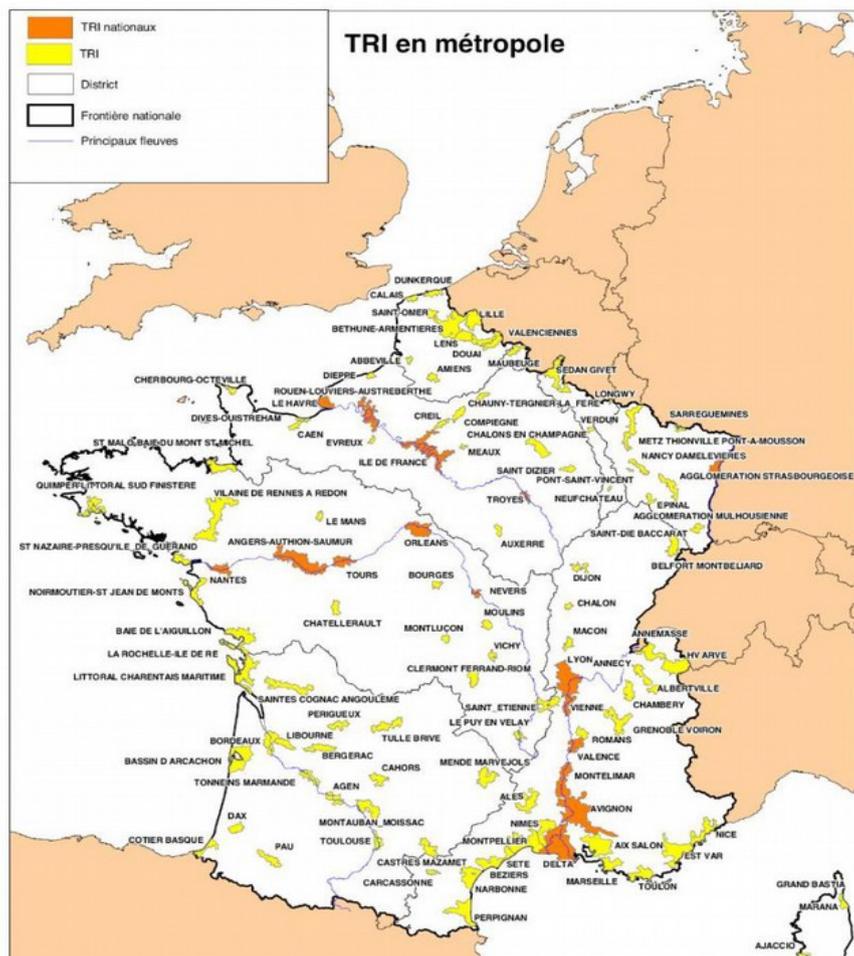
Stratégie locale du risque d'inondation

Le TRI d'Orléans un des 12 Territoires à Risque Important d'inondation retenu au niveau national.

Une stratégie locale du Risque inondation (SLGRI) à élaborer avant la fin 2016 et réviser tous les 6 ans

3 grands objectifs nationaux:

- 1 - Augmenter la **sécurité** des populations,
- 2 - Réduire le **coût** des dommages,
- 3 - Raccourcir fortement le délai de **retour à la normale** des territoires sinistrés.



La stratégie locale de gestion du risque inondation

- **La stratégie locale : une feuille de route définie collégialement**
- **Elle se décline de manière opérationnelle et permet de mobiliser des moyens financiers (FPRNM, Plan Loire, PSR) à travers des outils du type « Programme d'Actions de Prévention des Inondations » (PAPI),**
- **La stratégie locale ne crée pas d'obligations réglementaires.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Les 6 axes de gestion fixés par le PGRI :

- 1 - Préserver** les capacités d'écoulement des crues ainsi que **les zones d'expansion des crues**,
- 2 - Planifier** l'organisation et **l'aménagement** du territoire en tenant compte du risque,
- 3 - Réduire les dommages** aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,
- 4 - Intégrer les ouvrages de protection** contre les inondations dans une approche globale,
- 5 - Améliorer la connaissance et la conscience du risque** d'inondation des personnes exposées,
- 6 - Se préparer à la crise** et favoriser le retour à une situation normale.

Un délai d'élaboration fixé à fin 2016,



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Méthode de travail

Une démarche concertée

– **Un comité de pilotage** co-présidé par le préfet et un ou plusieurs présidents d'EPCI, réunissant l'ensemble des élus, et des parties prenantes associées :
Validation des grandes étapes et de la stratégie

– **Un comité technique opérationnel** : fixe la feuille de route et suit l'avancement des ateliers, rédige le projet de stratégie à soumettre au comité de pilotage

– **Des ateliers thématiques** co-animés

5 - Améliorer la conscience et la connaissance du risque

- ⇒ Définir une politique de communication cohérente à l'échelle du TRI :
- description du risque
- mesures prises pour gérer le risque
- information réduction de vulnérabilité
- ⇒ Maintien de la mémoire
- ⇒ Recherche sur les karsts et les remontées de nappe

Atelier information
connaissance et
culture du risque

6 - Intégrer les ouvrages de protection dans une approche globale

- ⇒ Atteindre un niveau de protection (travaux définis dans les études de dangers)
- entretien
- traitement des points singuliers
- traitement des points critiques
- traitement des canalisations

Atelier digues

- ⇒ Maîtrise de l'inondation au-delà (conclusions ECRIVALS) :
- Rendre les déversoirs de Jarreau et Ouzouer fonctionnels

1 - Préserver les capacités d'écoulement et les zones d'expansion des crues

- ⇒ Révision des PPRi
- val d'Orléans
- val d'Ouzouer
- ⇒ Entretien du lit

Atelier
aménagement du
territoire

6 axes fixés par Le PGRI

4 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à la normale

- ⇒ Optimiser la prévision des crues
- ⇒ Généraliser les plans d'évacuation massive et leur intégration dans les PCS
- ⇒ Faire des plans de continuité d'activités et de mise en sécurité des services sensibles
- ⇒ Mettre en place des exercices à l'échelle du TRI et des retours d'expérience

Atelier gestion de crise
et post crise

3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens déjà implantés en zone inondable

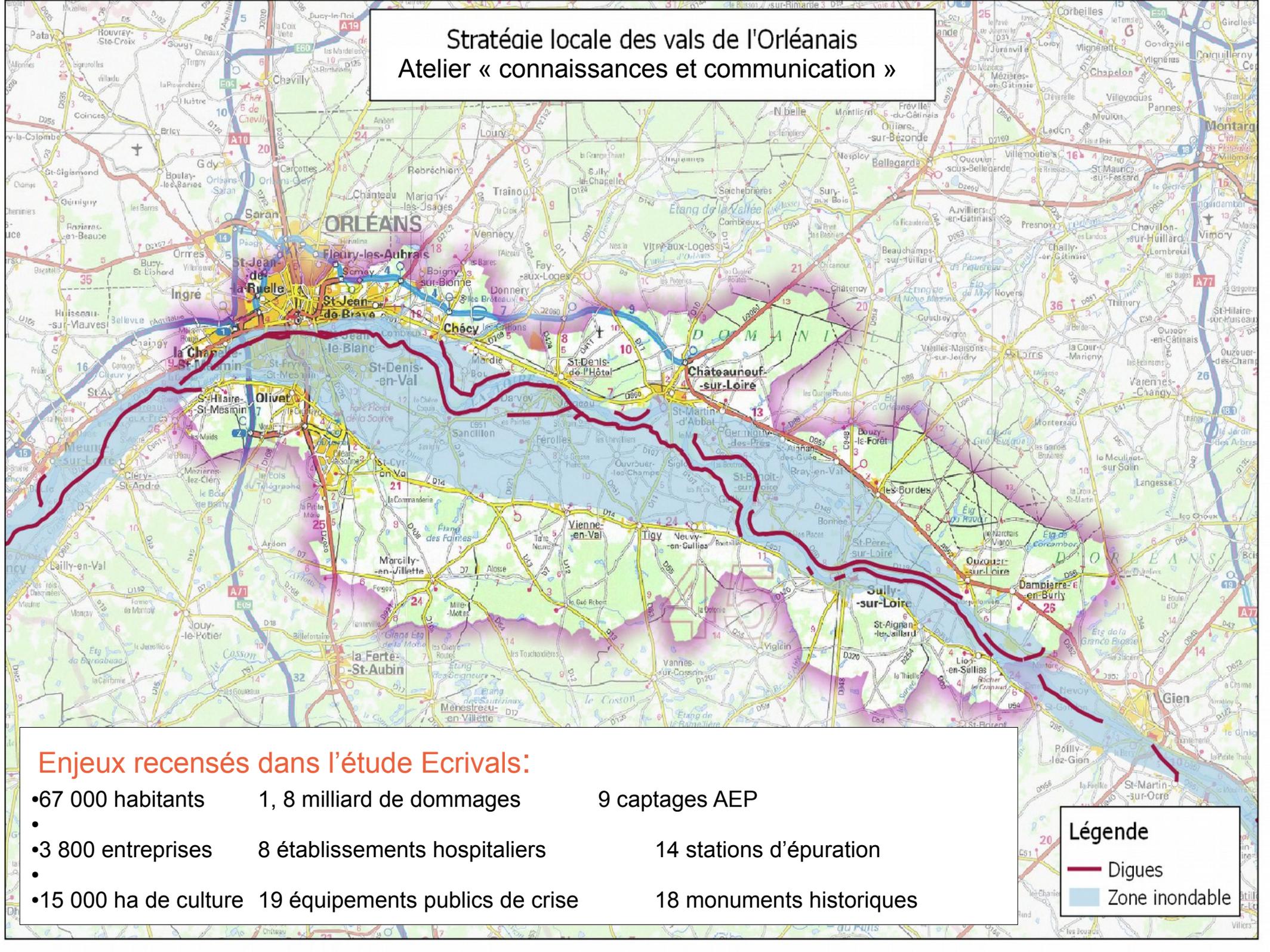
- ⇒ Analyse des possibilités de réduction des dommages sur :
- les services utiles à la gestion de crise
- les services utiles au retour à la normale
- les établissements dont la défaillance entraîne un risque pour la population
- les installations classées
-

2 - Planifier l'organisation du territoire en tenant compte du risque

- ⇒ Révision des PPRi
- val d'Orléans
- val d'Ouzouer
- ⇒ Révision des Scot (association État)
- ⇒ Politique de renouvellement urbain



Stratégie locale des vals de l'Orléanais Atelier « connaissances et communication »



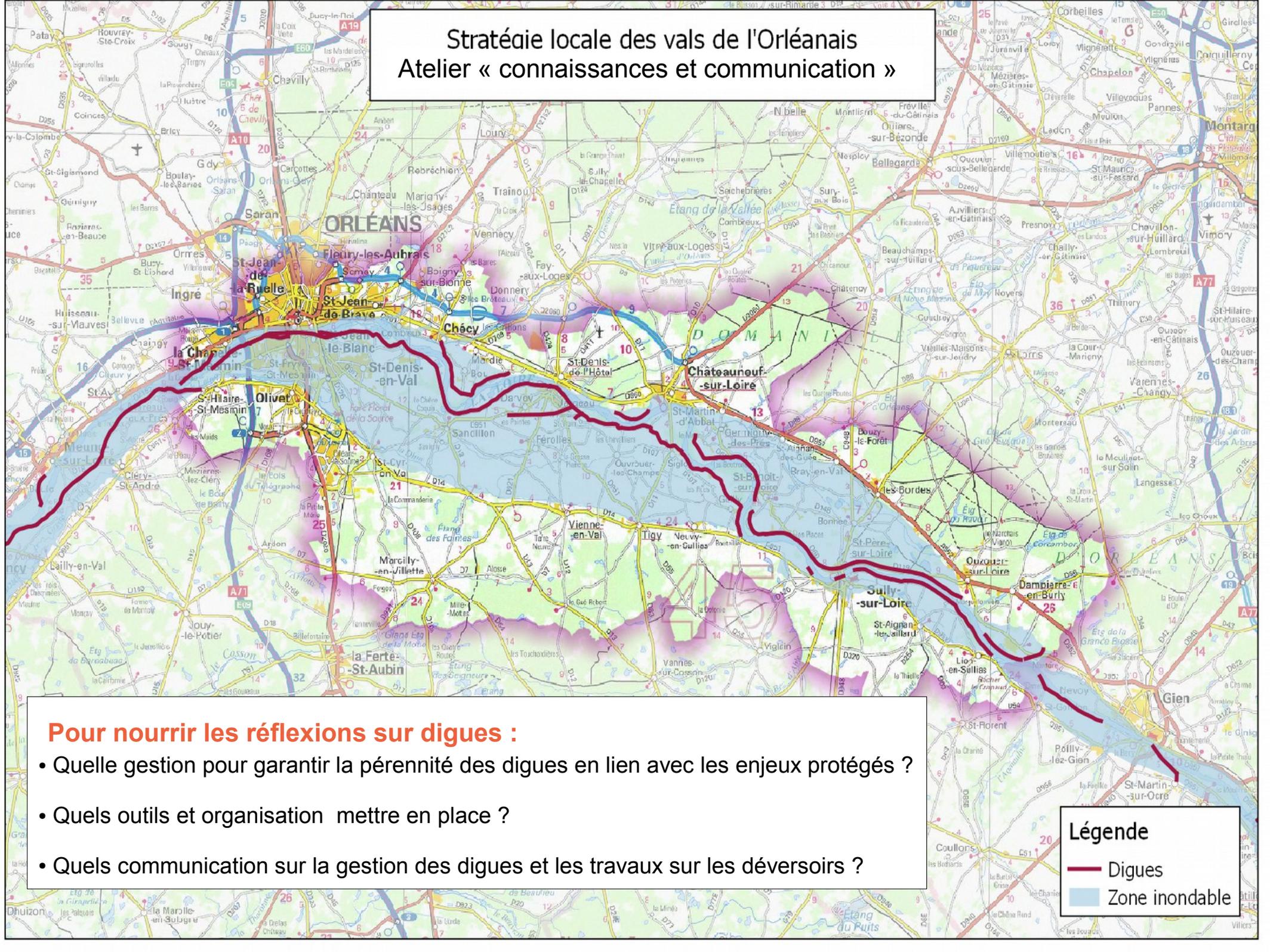
Enjeux recensés dans l'étude Ecrivals:

- | | | |
|------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| • 67 000 habitants | 1, 8 milliard de dommages | 9 captages AEP |
| • 3 800 entreprises | 8 établissements hospitaliers | 14 stations d'épuration |
| • 15 000 ha de culture | 19 équipements publics de crise | 18 monuments historiques |

Légende

- Dignes
- Zone inondable

Stratégie locale des vals de l'Orléanais Atelier « connaissances et communication »



Pour nourrir les réflexions sur digues :

- Quelle gestion pour garantir la pérennité des digues en lien avec les enjeux protégés ?
- Quels outils et organisation mettre en place ?
- Quels communication sur la gestion des digues et les travaux sur les déversoirs ?

Légende

- Digues
- Zone inondable

Points à faire émerger dans le débat

- Quelle gestion
Coherence Hydraulique ou cohérence des enjeux

- Quelles structures ?
 - agglomération, département, epci, Eptb, Epage,..

- communication ?
 - communication globale et cohérente
 - attention aux mauvaises compréhensions qui peuvent conduire à des clivages urbains ruraux
 - établir un plan de communication décliné en programme